



## Appel à projets Recherche - INTERDISCIPLINARITE

### Contexte

L'**Institut de Microbiologie, Bioénergies et Biotechnologie (IM2B)** est l'un des 18 instituts d'établissement d'Aix-Marseille Université, visant à renforcer la structuration du site en matière de recherche – formation – innovation, en améliorant le rayonnement et l'attractivité de ses communautés scientifiques, reconnues au niveau international. L'IM2B a pour ambition de développer un réseau de laboratoires de renommée internationale, s'appuyant sur 400 personnels statutaires, pour renforcer la recherche et l'enseignement interdisciplinaires dans le domaine de la microbiologie et de ses applications en bioénergie, environnement et santé. Il vise à promouvoir et à faire émerger des pratiques interdisciplinaires par de nouvelles collaborations aux niveaux local, national et international et à affirmer son potentiel auprès des partenaires socio-économiques.

Afin de soutenir l'interdisciplinarité et les collaborations inter-laboratoires, l'Institut lance son septième appel à projets **interdisciplinarité**.

### Objectif de l'appel à projets

L'objectif de cet appel à projets Recherche est de promouvoir l'audace scientifique et la **prise de risque** en encourageant les **démarches interdisciplinaires novatrices** et en soutenant les **collaborations** 1) **entre les laboratoires de l'IM2B** et 2) **entre laboratoire(s) de l'IM2B et laboratoire(s) relevant de l'Institut Cancer-Immunologie (ICI)**, dans le prolongement de la collaboration amorcée avec cet institut depuis 2023.

Sont particulièrement attendues des collaborations de recherche inédites visant à résoudre par l'interdisciplinarité des questions scientifiques ou technologiques nouvelles, répondant à des enjeux sociétaux stratégiques pour le site et potentiellement porteuses d'innovation.

### Actions ciblées

Les demandes de financement portent sur des projets de **recherche collaborative impliquant au moins deux UMR de l'IM2B** ou **au moins une UMR de l'IM2B et une UMR de l'institut ICI**.

Elles doivent s'inscrire dans au moins un des 4 axes stratégiques de l'Institut :

1. Biodiversités, mécanismes et machines moléculaires
2. Diversité des métabolismes et approches cellulaires
3. Dialogue inter-organismes
4. Biotechnologies : bioénergie, environnement, santé

Les projets peuvent porter sur de la recherche fondamentale ou appliquée, y compris finalisée et partenariale. Les partenaires externes à l'IM2B ne seront pas financés par l'Institut et devront donc avoir leur propre financement.

## Conditions d'éligibilité

Deux types de projets sont éligibles dans le cadre de cet appel à projets :

- Les projets « **intra-IM2B** », portés par au moins deux Chercheurs.euses /Enseignants.es-Chercheurs.euses ou Ingénieurs.es **issus d'au moins deux UMR de l'IM2B**. Les Ingénieurs.es plateformes sont éligibles si la plateforme participe à un développement technologique lié à l'activité de la plateforme, et non pas à de la prestation de service. Les projets « **intra-IM2B** » peuvent impliquer des partenaires externes à l'IM2B mais ils ne seront pas financés par l'Institut.
- Les projets « **inter-instituts IM2B-ICI** », portés par au moins un.e Chercheur.euse /Enseignants.e-Chercheur.euse ou Ingénieur.e **issu.e d'une UMR de l'IM2B** et au moins un.e Chercheur.euse /Enseignants.e-Chercheur.euse ou Ingénieur.e **issu.e d'une UMR de l'Institut ICI**. Les Ingénieurs.es plateformes sont éligibles si la plateforme participe à un développement technologique lié à l'activité de la plateforme, et non pas à de la prestation de service. **Seul le partenaire IM2B sera financé dans le cadre de cet appel.**

Les collaborations préexistantes sont éligibles si elles ne sont pas déjà financées par une agence de financement (A\*Midex, Région, ANR, ...). Les collaborations bénéficiant du financement d'un contrat doctoral (MESR, IM2B) sont éligibles.

Un membre de l'IM2B ne peut participer qu'à un seul projet pour cet appel à projets.

Un partenaire financé dans le cadre des appels à projets Interdisciplinarité précédents est éligible s'il n'a pas de projet Interdisciplinarité en cours (sur la foi de la charte IM2B) au moment du dépôt de sa nouvelle candidature. C'est le cas pour les lauréats des appels 2020, 2021, 2022 et 2023.

## Financement et gestion

L'IM2B alloue à cette action :

- un budget de 80 000 € pour financer 2 projets intra-IM2B sur une durée de 2 ans. Chaque projet est donc financé jusqu'à 20 000 € par an pour une durée de deux ans.
- un budget supplémentaire de 20 000 € pour co-financer pendant 2 ans, 1 projet inter-institut IM2B-ICI, la subvention IM2B permettant de prendre en charge les dépenses du (des) membre(s) de l'IM2B, soit 10 000 € par an.

A l'issue de la première année, le financement des projets est renouvelé sans condition, à l'exception des projets qui ont obtenu au cours de l'année écoulée, un financement d'au moins 40 000 €.

Le financement demandé devra tenir compte des besoins réels du projet. L'éligibilité des dépenses est définie dans le règlement financier de la Fondation A\*Midex. **Les dépenses de masse salariale et d'investissement sont limitées chacune à 50% du budget total.**

Le financement octroyé sera géré à partir de la ligne budgétaire ouverte pour l'Institut au sein du budget de l'Université (Fondation A\*Midex). Les actes de gestion des projets (ex : gestion des dépenses, convention de stage, etc.) seront initiés par les laboratoires partenaires, en lien avec la gestionnaire référente de l'IM2B et les services support d'AMU (Direction des affaires financières notamment).

Les partenaires du projet assurent la coordination et le suivi de la mise en œuvre du projet, et seront les référents du Bureau de l'IM2B pour le projet.

Un rapport d'activité sera demandé à la fin du projet afin notamment, de mesurer l'efficacité de cette action pilotée par l'IM2B. Le suivi des retombées sera réalisé jusqu'à 2 ans après la fin du projet, pour mesurer l'effet de levier.

### Calendrier

- Date de diffusion de l'appel à projets: vendredi 25 juillet 2025
- Date limite d'envoi des **dossiers complets: jeudi 6 novembre 2025 à 14h00**
- Réunion du Comité Recherche pour sélection des dossiers lauréats : fin novembre
- Communication des résultats : mi-décembre
- Dates de réalisation des projets lauréats : de janvier 2026 à décembre 2027

### Modalité de soumission

Les dossiers complets doivent être adressés par courriel à l'adresse : [im2b-aap-recherche@imm.cnrs.fr](mailto:im2b-aap-recherche@imm.cnrs.fr), avant le **jeudi 6 novembre à 14h00**, en précisant comme objet : « IM2B-candidature AAP Interdisciplinarité ».

Chaque dossier fera l'objet d'un **fichier unique** comportant :

- le document de candidature suivant le modèle fourni par l'IM2B et ses instructions de mise en page.  
**Important** : Le programme de recherche ne doit décrire que les recherches à mener dans le cadre de la demande de financement IM2B, les objectifs à plus long terme pouvant être décrits dans la section correspondante.
- en annexe, les références bibliographiques et le CV de chacun des partenaires (1 page par partenaire).

Pour être recevables, les dossiers doivent être complets, au format indiqué, et soumis avant la date et l'heure limite de dépôt indiquées.

### Modalités et critères de sélection

Le comité Recherche de l'IM2B sera chargé d'évaluer les candidatures et de sélectionner les projets lauréats. Si toutefois l'un de ses membres était co-porteur d'un projet, il ne participerait pas au processus de sélection. Chaque dossier sera expertisé par au moins deux rapporteurs, selon une grille d'évaluation pré-établie. Le cas échéant, l'expertise d'un projet pourra être déléguée à un ou deux membres de l'IM2B, ne faisant pas partie du comité Recherche sans que pour autant, ces experts ne participent à la réunion de délibération. Au regard de l'ensemble des évaluations et à l'issue d'une décision collégiale, les projets lauréats seront sélectionnés.

#### Critères de sélection :

1) Qualité du projet au regard des objectifs de l'appel à projets: nouveauté de l'approche et/ou de la question traitée, notamment au regard des différents champs disciplinaires impliqués, pertinence du projet pour l'IM2B, prise de risque.

2) Mise en œuvre du projet : qualité du consortium et valeur ajoutée de la collaboration inter-UMR (qu'elle soit à l'intérieur du périmètre de l'IM2B ou inter-institut), adéquation entre objectifs du projet et moyens mobilisés.

3) Impact potentiel du projet: impact en termes de structuration de la collaboration, et impact au regard des enjeux scientifiques ou applicatifs visés.

### Contact

Pour toute information ou question sur cet appel à projets, merci de contacter Agnès Kammoun ([agnes.kammoun@univ-amu.fr](mailto:agnes.kammoun@univ-amu.fr))

### Annexe

Règlement financier A\*Midex ([accès restreint](#))

Ecosystème recherche de l'IM2B: <https://institut-im2b.univ-amu.fr/fr/recherche>

Ecosystème recherche d'ICI: <https://institut-ici.univ-amu.fr/fr/recherche>